



Retrouvez plein d'autres informations et modèles à télécharger gratuitement pour bien gérer une garde d'enfants (parents employeurs et salariés) sur :
<http://www.lerepertoiredegaspard.com>

PROCEDURE DE LICENCIEMENT

Type de licenciement	Classique	Disciplinaire		Refus du salarié
Motif	Lié à la situation personnelle de l'employeur (chômage, maternité...) ou du salarié sans faute de sa part	Faute	Faute grave ou lourde	Une modification de contrat a été proposée (horaires, tâches, ...) par lettre remise en main propre contre décharge ou adressée par LRAR (après un entretien si possible)
Délai à respecter avant convocation à entretien préalable		2 mois maximum	Le plus tôt possible (environ 8 jours)	1 mois de réflexion pour le salarié (délai conseillé non obligatoire)
Retour du salarié				Refus de la modification du contrat par le salarié
Délai à respecter avant entretien préalable	Convocation à l'entretien préalable de licenciement par LRAR (une mise à pied conservatoire peut-être prononcée dans le même courrier en cas de faute grave ou lourde).			
Délai à respecter avant envoi lettre licenciement	<p style="text-align: center;">↓</p> <p style="text-align: center;">Délai de 5 ou 6 jours</p> <p style="text-align: center;">↓</p> <p style="text-align: center;">Entretien préalable de licenciement</p> <p style="text-align: center;">↓</p> <p style="text-align: center;">Minimum 1 jour franc. Maximum 1 mois en cas de licenciement disciplinaire</p> <p style="text-align: center;">↓</p> <p style="text-align: center;">Envoi de la lettre de licenciement en LRAR</p> <p style="text-align: center;">↓</p> <p style="text-align: center;">Quelques jours</p> <p style="text-align: center;">↓</p> <p style="text-align: center;">Réception de la lettre par le salarié. Point de départ du préavis (date de la 1ère présentation de la LRAR)</p>			
Préavis	<p style="text-align: center;">↓</p> <p>Exécution du préavis</p>	<p style="text-align: center;">↓</p> <p>Dispense de préavis (pas d'exécution du préavis en cas de faute grave ou lourde).</p>		
	<p style="text-align: center;">↓</p> <p style="text-align: center;">Préavis de 1 semaine à 2 mois selon l'ancienneté</p> <p style="text-align: center;">↓</p> <p style="text-align: center;">Fin du contrat. Remise du certificat de travail, de l'attestation Assedic et paiement des indemnités dues.</p>			